

Stratigraphie

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **8 (1976)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IV. Stratigraphie

1. DESCRIPTION

Nous allons tout d'abord dans ce chapitre simplement passer en revue dans l'ordre des décapages, à savoir du haut en bas, les différentes couches ou niveaux archéologiques ou stériles de ce point de vue, individualisés au cours de la fouille. Il s'agit d'une description aussi « objective » que possible de la composition, de la consistance ou de l'aspect des sédiments enlevés, telle qu'elle a été enregistrée au cours de la fouille, évidemment sous un angle archéologique. Par la suite, une interprétation de ces dépôts sera proposée (Chap. V).

Nous reportons dès maintenant le lecteur à l'article de *Marcel Joos*, (*Geologische und sedimentologische Aspekte von Yverdon — Garage Martin*, p. 131-142) dans lequel il trouvera une description des sédiments basés sur des analyses, évidemment plus exacte que la nôtre. N'oublions pas toutefois que l'étude de Joos n'est fondée que sur deux colonnes de prélèvement, complémentaires d'ailleurs, et débouche donc sur une interprétation locale restée sans points de comparaison. La même remarque est valable pour l'analyse pollinique de *Helga Liese-Kleiber*. (p. 145-158).

R : Remblais modernes (1963) d'environ 1,60 à 1,80 m d'épaisseur, recouverts par le bitume de la terrasse du garage.

H : Humus antérieur à 1963. La terre végétale n'existe plus, seule une trace brunâtre de 10 à 20 cm d'épaisseur dans le sable sous-jacent (couche 1) nous signale encore son existence.

Couche 1 : Sable moyen et fin de teinte jaune-claire, stérile, d'une épaisseur variant de 20 à 50 cm, reposant immédiatement sous l'humus. Ce sable est également présent dans les fouilles Strahm de l'autre côté de la route (il porte d'ailleurs la même appellation - couche 1) mais est beaucoup plus épais dans notre fouille.

Couche 2 : Plage de galets ronds ou aplatis, de taille variant peu (8 à 15 cm), présentant des stries en surface (« Furchensteine »). Le remplissage est constitué par du sable grossier et du gravier. De nombreuses coquilles de mollusques (unios) y furent remarquées (fig. 13). C'est également la couche 2 de Strahm (2 a du « Schlämmprofil », ¹⁵).

Matériel archéologique très rare en surface.

Couche 2 b : Sable et gravier gisant immédiatement sous la plage (couche 2).

Matériel archéologique.

Couche 3 : Sable moyen à fin, gravillonneux par places, de teinte jaune avec des traces oranges et brunâtres d'oxydation laissées par les vestiges organiques aujourd'hui totalement inconsistants. Quelques blocs de pierre épars.

Matériel archéologique.

Couche 3. 1. : Mince dépôt de sable fin, gris, localisé en C/1, se terminant en sifflet de D-C.

¹⁵Publication collective à paraître sous le titre suivant : Strahm C. et Uerpmann H.-P., *Quantitative Untersuchungen an der Schichtfolge der Seeufersiedlung Yverdon, Avenue des Sports.*

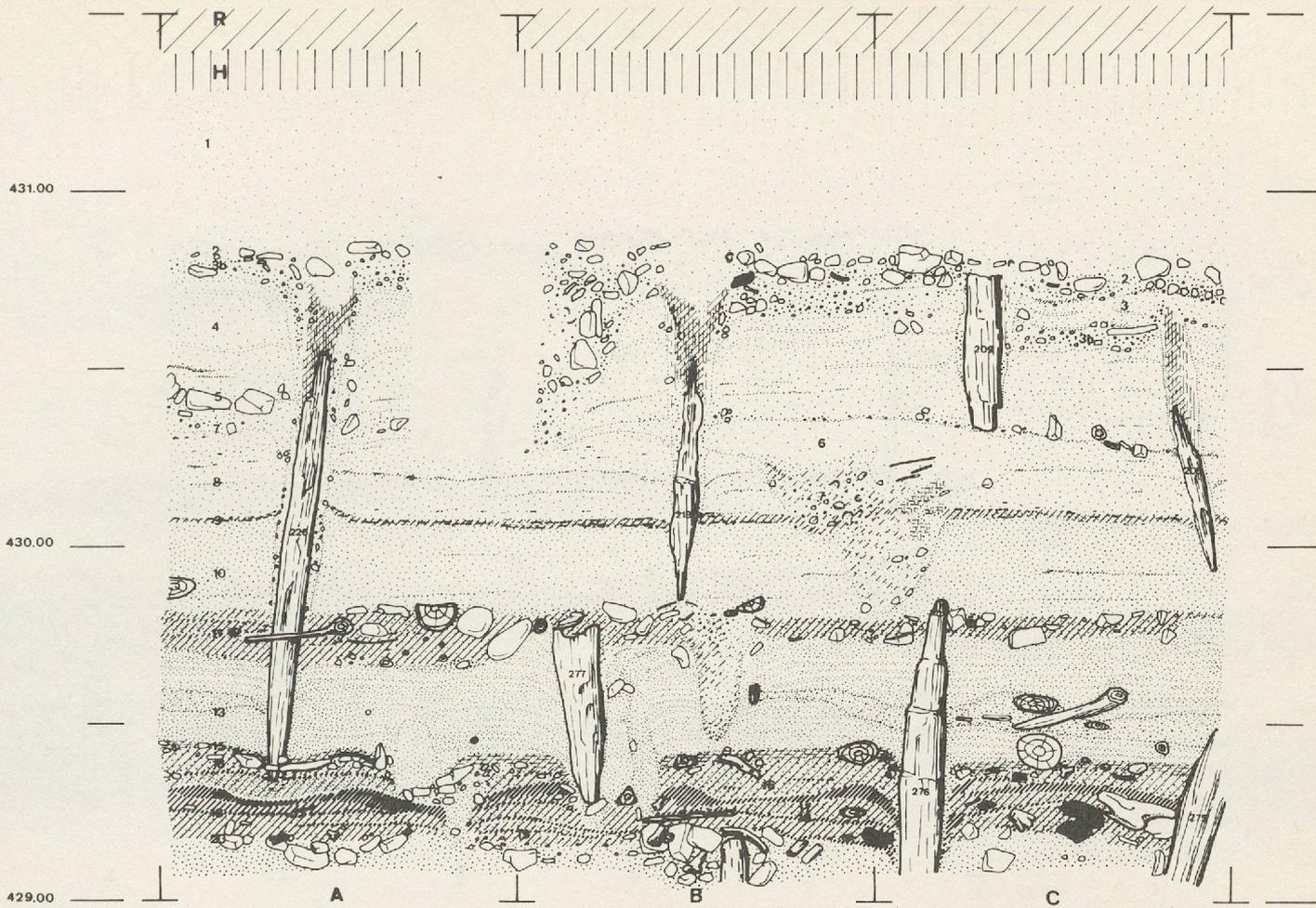


Figure 7

Stratigraphie 1/A-D

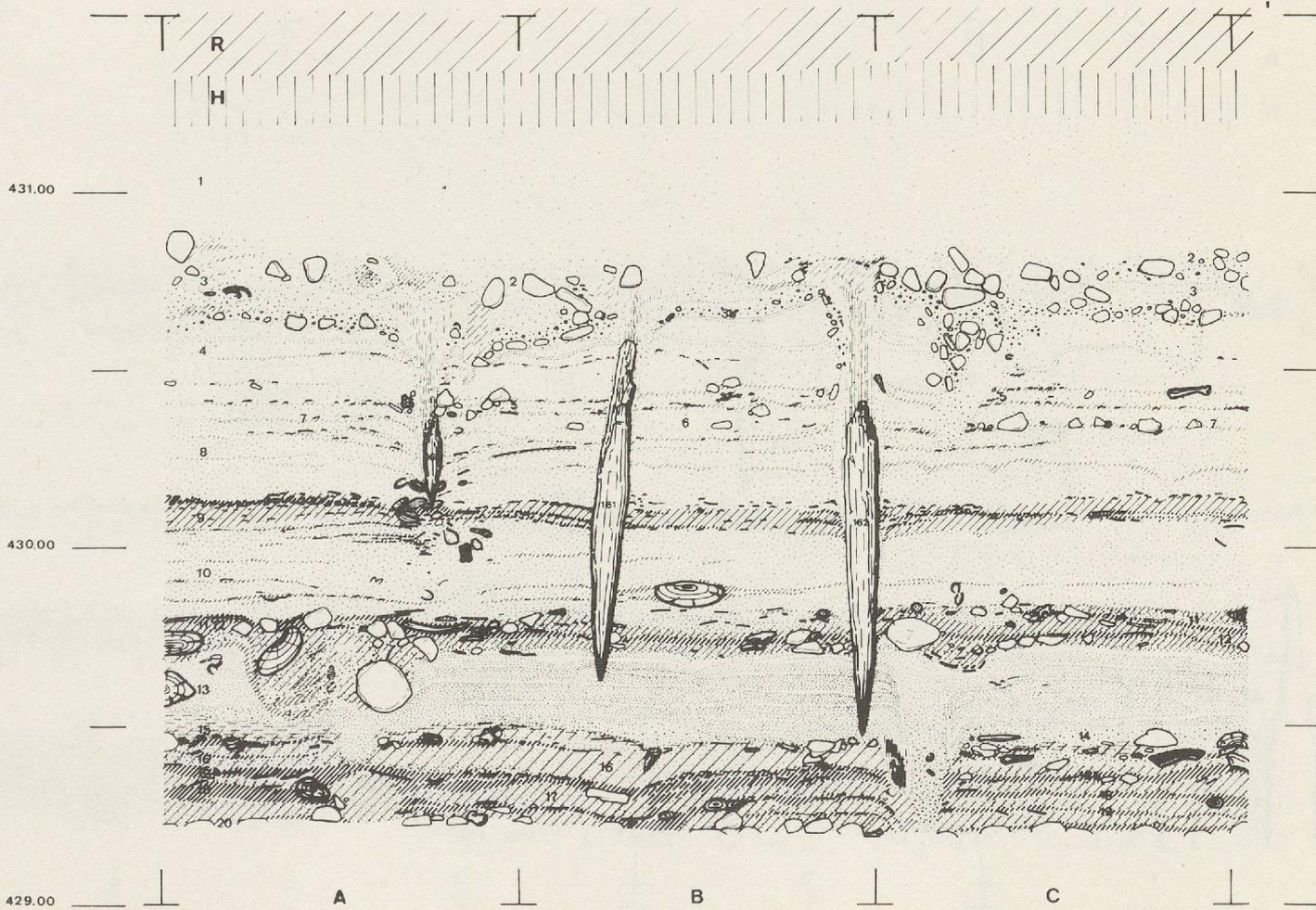


Figure 8

Stratigraphie 5/A-D

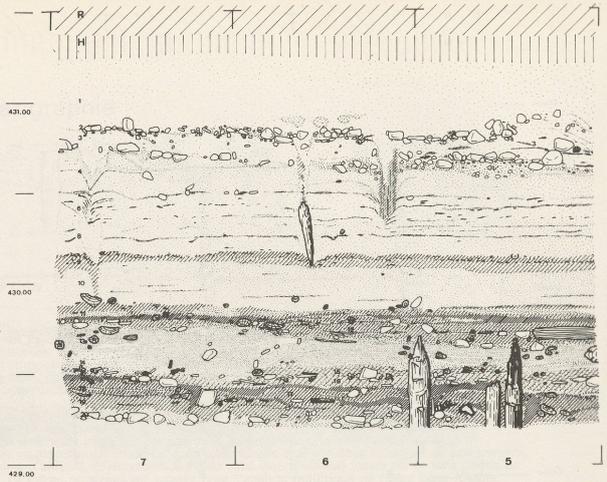


Figure 5 Stratigraphie A/1-7 (1:20)

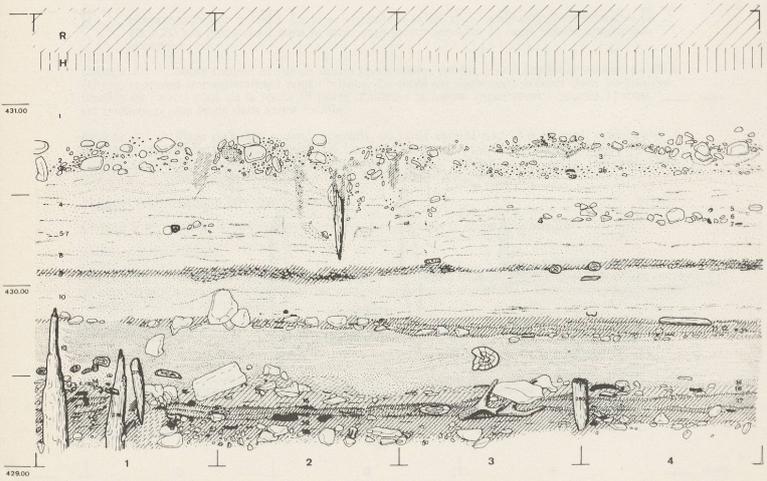
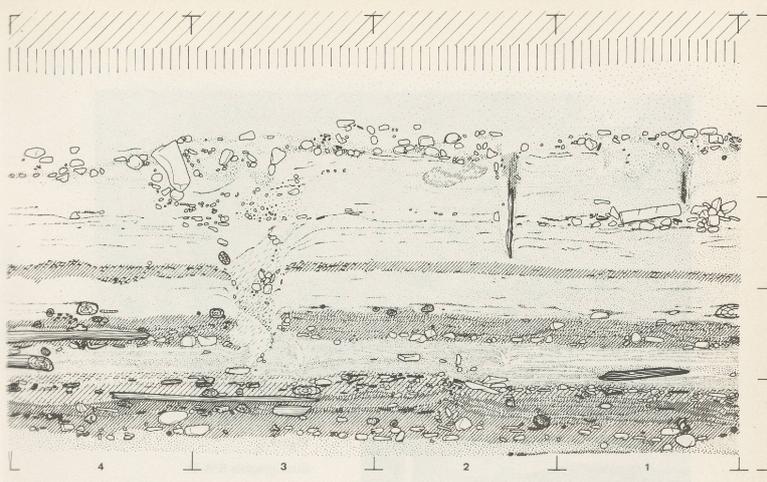
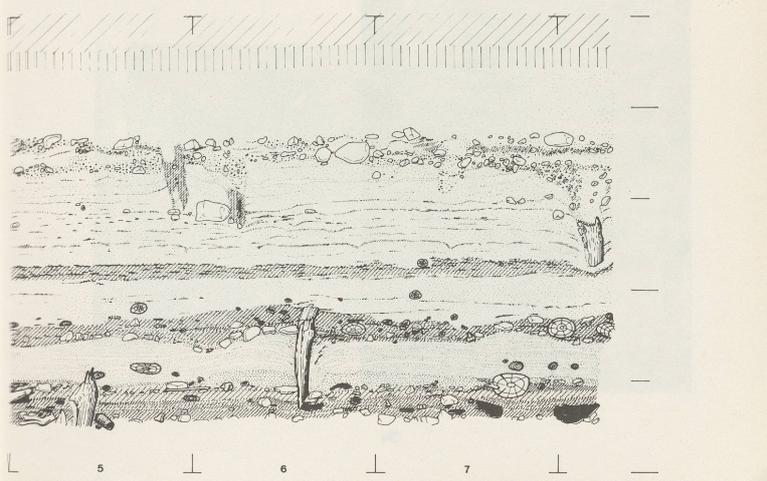


Figure 6 Stratigraphie D/1-7 (1:20)



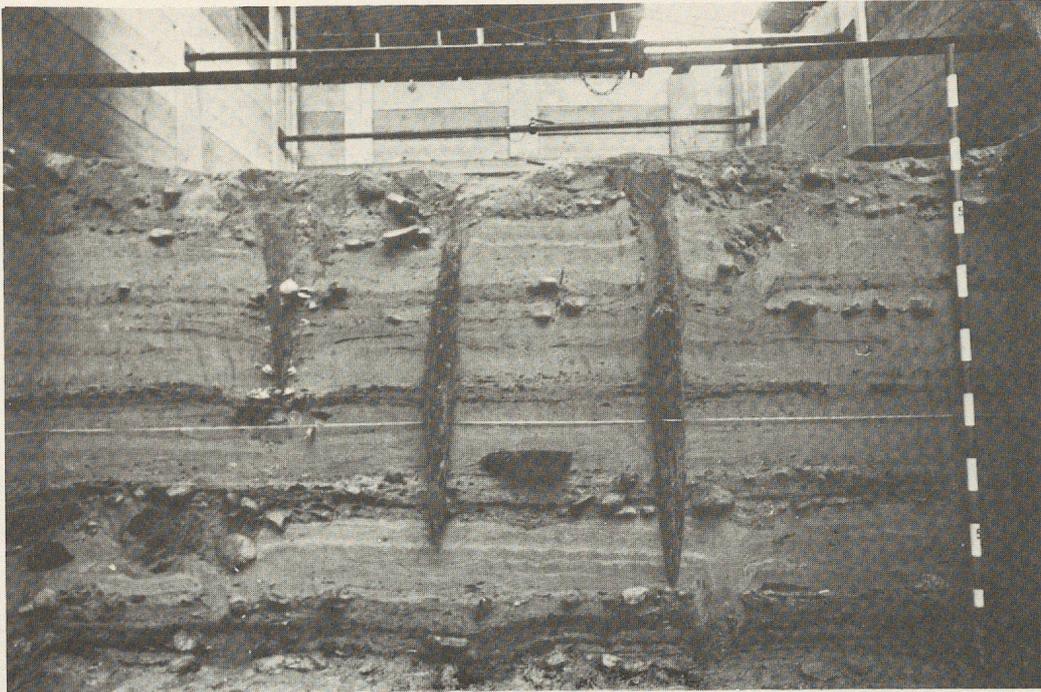


Figure 9
Stratigraphie 5/A-D

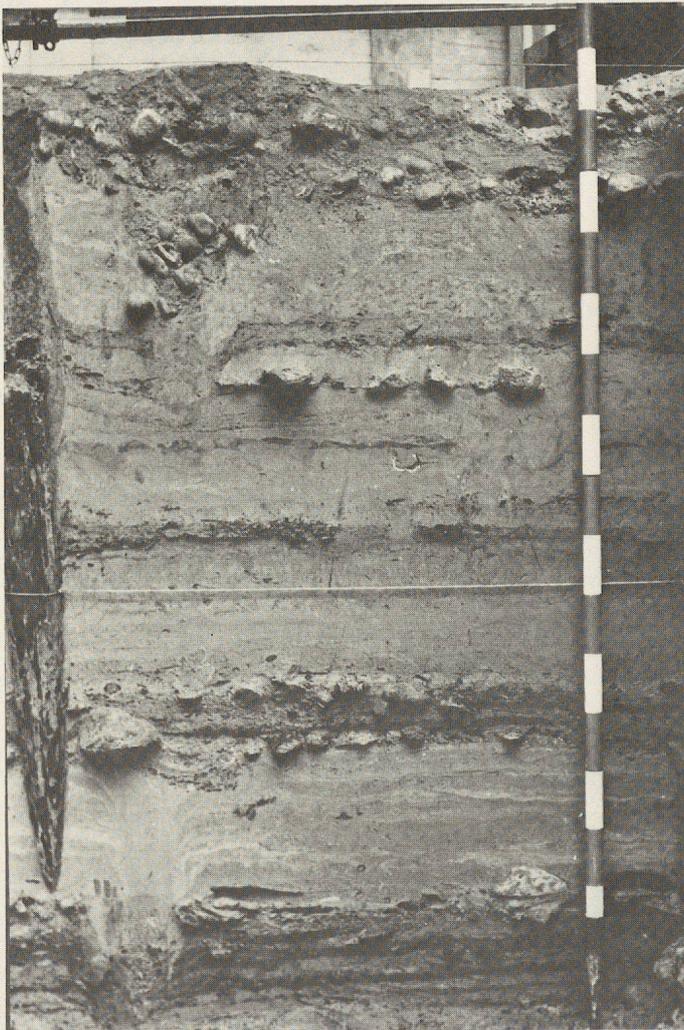


Fig. 10
Détail de la stratigraphie
5/A-D (voir fig. 8-9)

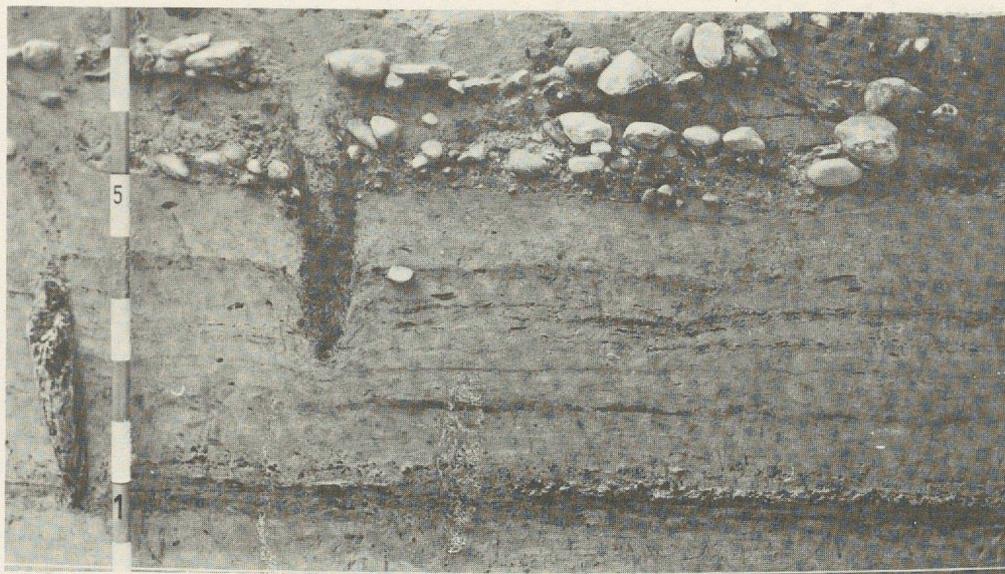


Figure 11

Détail de la stratigraphie A/1-7 (voir fig. 5)

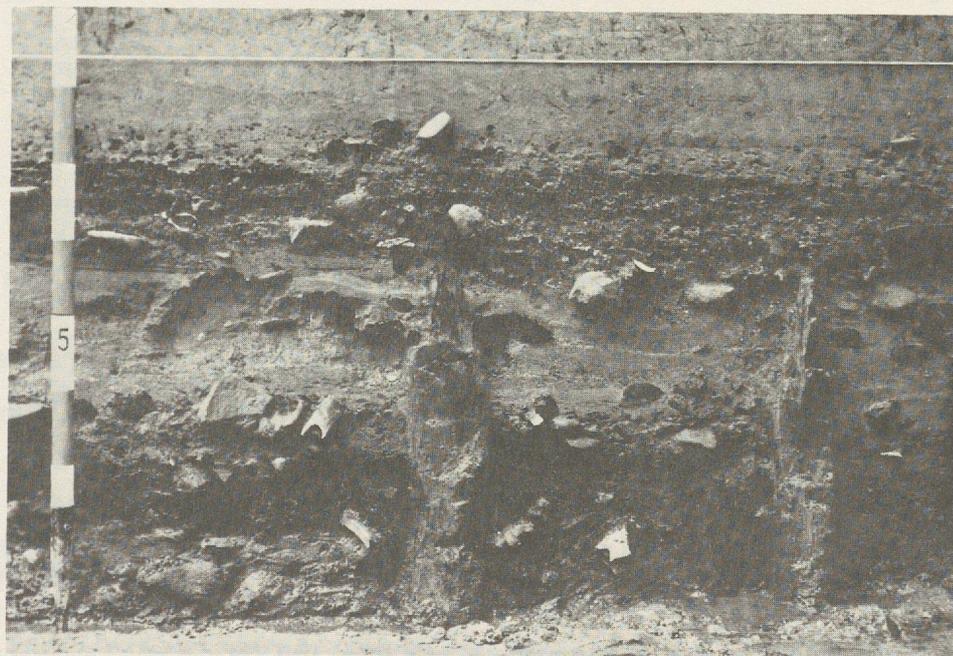


Figure 12

Détail de la stratigraphie A/1-7 (voir fig. 5, 11)

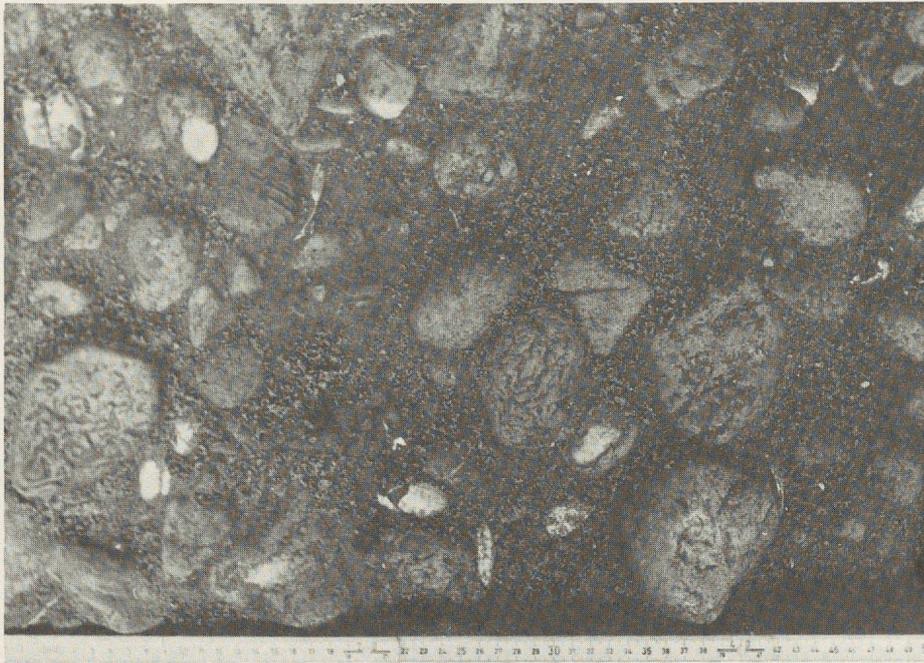


Figure 13

Aspect de la plage superficielle (couche 2), m2 B/2

Couche 3. 1. 2. : De minces filets limoneux gris, contenus dans la couche 3, reconnaissables en C/1.

Couche 3 b : Gravier grossier et petits galets, coquillages. Dépôt non uniforme, plus épais de A-C, et de 1-8, plongeant de B-C.

Matériel archéologique en surface.

Couche 4 (a, b) : Epais complexe sableux à stratification interne horizontale, de teinte jaune ou grise, oxydé en surface, recouvert par endroits d'une mince pellicule de sable très fin (1 à 2 mm), gris (*couche 4 a*).

Ensemble stérile, avec traces organiques.

Couche 5 : Mince dépôt de sable plus grossier, de gravillon fortement oxydé et de fragments plus gros (galets éclatés), riche en mollusques, renfermant quelques vestiges organiques et macrorestes (noisettes).

Dans la partie nord-ouest de la fouille (A-B/1-2), ce niveau est mieux représenté par un amas de pierres, dalles et galets, dont certains sont fragmentés sous l'action du feu. Il diminue d'importance en direction est, n'est plus reconnaissable qu'à une série de minces traces organiques brunâtres (comme dans la couche 4) et plonge en direction de C/3 (tout comme la couche 3 b).

Matériel archéologique.

Couche 6 : Sable plus grossier que celui de la couche 4, de teinte gris-jaune, avec traces d'oxydation. En surface apparaissent des traces noires, minces (2 à 5 cm) et de faible extension, que nous avons interprétées comme des restes tourbeux.

Couche 7 : Dépôt semblable à celui de la couche 5, très local (B-C/1).

Matériel archéologique.

Couche 8 : Epais complexe sableux, avec intercalations brunâtres correspondant à des traces organiques, indistinct du complexe 4 là où les couches 5, 6 et 7 ne sont pas représentées.

Couche 9 : Sable fin limoneux, de teinte gris-bleu, renfermant une grande quantité de charbons de bois, fortement roulés.

Matériel archéologique extrêmement rare (quelques ossements).

Couche 10 : Epais complexe de sable fin, stérile, de teinte gris-bleu. Intercalations organiques.

Couches 11-12 (11 a, b, 12 a, b, c) : Complexe archéologique composé de sable grossier, plus ou moins oxydé en surface, et de débris organiques (fumier lacustre), déposés en poches ou en feuilletés d'étendue très limitée.

Au début de la fouille, nous avons individualisé des dépôts (A-C/5-6) où leur séparation était clairement reconnaissable. En surface gisent des bois horizontaux sur un mince lambeau organique (*couche 11 a*), puis quelques galets et fragments de molasse, le tout reposant sur un sable grossier gris-bleu (*couche 11 b*).

Dépôt organique (*couche 12 a*), puis assemblage serré de galets ronds de dimensions variables (*couche 12 b*), pris dans un sable gris-bleu (*couche 12 c*).

En fait, cette division ne fut opérable que sur quelques m², plus loin et surtout dans le second caisson (A-C/1-4), il n'était plus possible d'effectuer une distinction significative à nos yeux, vu l'abondance de minces dépôts organiques et sableux enchevêtrés, d'extension limitée. C'est la raison pour laquelle nous parlerons du *complexe* ou *niveau* archéologique 11-12.

Matériel archéologique.

Couche 13 : Epais complexe de sable, alternativement très fin, argileux, et plus grossier. Les minces filets argileux horizontaux sont de teinte gris-bleu, le sable bleu.

Couche 14 : Sable grossier bleu, non réparti uniformément, à la base de la couche 13. A l'intérieur du sable 14, on a différencié une série de minces dépôts plus fins, localisés en A-B/6-7, sable limoneux (*couche 14 b*), sable plus argileux (*couche 14 b1*), tous de teinte gris-bleu et de faible épaisseur. Nous négligerons ces subdivisions par la suite.

Grands bois couchés et matériel archéologique à la base de 14.

Couche 15 : Dépôt argileux de teinte brunâtre renfermant de nombreux vestiges organiques de faible dimension, branches, brindilles, ou charbons de bois. Cette couche n'est pas non plus répartie uniformément sur notre surface, particulièrement épaisse en A-B/5-6.

Matériel archéologique.

Couche 16 : Sable et gravier grossier, riche en vestiges organiques, de teinte brunâtre. Galets et blocs de pierre épars.

Matériel archéologique abondant.

Couche 16. 1 : Fin dépôt organique (fumier lacustre), limité en A-B/5-6.

Matériel archéologique.

Couche 16. 2 : Mince pellicule de sable stérile sous 16. 1.

Couche 16 b : Dépôt de fumier lacustre : débris organiques, charbons de bois, etc.

Matériel archéologique.

Couche 16 c : Dépôt de fumier lacustre : débris organiques, charbons de bois, etc.

Matériel archéologique.

Couche 16 d : Fumier lacustre mince.

Matériel archéologique.

Couche 17 : Sable fin, gris, stérile, réparti sur l'ensemble du caisson, renfermant quelques particules organiques.

Couche 18 : Fumier lacustre, semblable à la couche 16 b.

Matériel archéologique abondant.

Couche « 19 » : Sable fin de teinte gris-bleu renfermant quelques minces filets organiques.

Matériel archéologique.

Nous avons prélevé ce matériel sous l'appellation « *complexe 19* » sans qu'il nous fût possible, pour des raisons de temps et d'inondations, d'individualiser chacun des filets archéologiques.

Couche 20 : Plage de galets ronds serrés.

Une exploration en profondeur à l'occasion du creusement des puisards a révélé, (en B/8), sous une épaisseur de sable fin, un complexe de gravier renfermant quelques traces organiques. L'étude de *Helga Liese-Kleiber*, (p. 146) montre qu'il s'agit d'un dépôt vraisemblablement tardiglaciaire.

Par contre en B/5, il n'a été rencontré que du sable gris-bleu et environ 50 cm sous la plage (couche 20) un dépôt organique. S'agit-il de fumier lacustre analogue aux couches 18 ou 16 b (?) aucun objet n'y fut découvert.

Nous avons donc défini au cours de cette fouille une série de couches (38) ou niveaux, archéologiques ou stériles. Il est clair que cette division ne correspond pas aux nombreux événements de la sédimentation lacustre du secteur fouillé. Nous n'avons par exemple pas tenu compte des dizaines de filets organiques représentés à l'intérieur de matrices sableuses (couche 4 ou 8) ni des variations locales internes de ces niveaux. Nous ne fournissons donc ici qu'un aperçu grossier, dû en partie à la rapidité de la fouille, des différentes phases et conditions de sédimentation représentées sur notre surface.

2. ENSEMBLES CULTURELS

Il a été délimité une série de complexes culturels, en fonction de nos observations sur la qualité des couches fouillées et la validité des renseignements tirés, facilitant l'étude du matériel archéologique mis au jour. Nous reviendrons dans les chapitres suivants sur les raisons de ces regroupements.

1. Niveaux superficiels (couche 1, surface 2).
2. Complexe supérieur attribué au **Bronze ancien**. (Phase IV de la civilisation du Rhône). Il groupe les couches 2 b-3b.
3. Complexe **Néolithique récent-final**, de la civilisation Saône-Rhône (voir note 19) sans plus de précisions, regroupant les couches 5-9.
4. Complexe du **groupe de Lüscherz** (Néolithique récent la terminologie adoptée), (couches 11-12).
5. Complexe **Cortailod tardif** (couche 14-20), subdivisé en deux parties :
 1. **Ensemble supérieur** : couches 14-16 b
 2. **Ensemble inférieur** : couches 18-20.

La séparation en deux parties reste relativement arbitraire (voir p. 68), fondée sur le seul fait que la couche 17, sable stérile, est présente sur toute la surface fouillée.